

Rapport pour les professionnels sur le projet pilote «Problématique double addiction et précarité financière»



Introduction

Le lien entre les problèmes d'addictions et les problèmes financiers est relativement bien documenté. Cependant, on ne sait ni combien de personnes en Suisse sont simultanément touchées par ces deux problématiques, ni comment le cumul des problématiques est perçu et traité dans la pratique par les professionnel·le·s des deux domaines. Il est également raisonnable de supposer que la présence d'un double problème «addiction - précarité financière» (ci-après «problématique double») a des conséquences graves pour les personnes concernées et leur entourage; les conséquences des addictions et des difficultés financières étant déjà importantes individuellement. Le fait que les deux problématiques surviennent simultanément risque en effet d'aggraver encore ces conséquences. Un soutien global prenant en compte les deux problématiques et leurs interactions est donc essentiel lorsque les personnes concernées par une problématique double consultent un service de conseil.

En fonction de la gravité des problèmes, certaines personnes touchées consulteront soit un

service de conseil en matière de budget ou de désendettement, soit un service spécialisé dans le domaine des addictions. Dans l'idéal, cette problématique double serait identifiée précocement et un processus de soutien correspondant serait initié en intégrant le domaine d'expertise de l'autre secteur.

Les associations de professionnel·le·s des addictions et du domaine du désendettement et du conseil budgétaire ont donc décidé de mener conjointement une première enquête pour documenter l'étendue et la manière de gérer dans la pratique les cas de problématique double. Cette analyse a été soutenue par le Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool (OFSP) et par le Fonds de recherche du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ). Le présent rapport résume les résultats les plus importants de ces démarches et présente des recommandations à l'intention des professionnel·le·s et des décideurs.



Programme intercantonal
de lutte contre la dépendance au jeu



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Contenu

– Méthode	4
– Synthèse des résultats	5
– Conclusion et recommandations	9
– Perspectives	10
– Portrait du service de conseil en matière de budget et d'endettement	11
– Portrait de l'aide aux personnes dépendantes	11

Méthode

L'analyse a été élaborée dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes, fondées les unes sur les autres. Cette démarche vise à garantir que les connaissances actuellement disponibles issues de la recherche et de la pratique, ainsi que l'expertise des personnes concernées, soient intégrées de manière dynamique dans les résultats. Les éléments ci-dessous résument la méthodologie des différentes étapes:

1. Analyse de littérature

Pour l'analyse de littérature, des publications récentes provenant de l'espace germanophone, francophone et anglophone ont été évaluées. Il est à noter qu'il existe relativement peu de publications, qui de plus soit se réfèrent seulement à des aspects partiels de la problématique, soit examinent le sujet dans le cadre d'une conception très large de la santé.

2. Enquêtes en ligne auprès des professionnel-le-s

Au total 179 professionnel-le-s ont participé à une enquête en ligne (après nettoyage des réponses). 139 travaillaient dans le domaine des addictions et 40 dans le domaine du conseil budgétaire et du désendettement. Ce déséquilibre s'explique par la différence de taille entre les deux domaines. L'accent de l'enquête était mis sur la fréquence et la détection des problématiques duales, ainsi que sur la forme de l'accompagnement et la mise en réseau. Le besoin en matière de collaboration et de mesures de soutien a également été investigué.

3. Enquête en ligne auprès de personnes concernées

Des personnes touchées par une problématique double ont été recrutées via les centres de conseil (formulaire en ligne). Les réponses de 106 participant-e-s ont été analysées (68 partici-

pant-e-s recrutés via le domaine des addictions ; 38 via le domaine du conseil budgétaire et du désendettement). L'accent de cette enquête était mis sur les problèmes rencontrés par les personnes concernées et sur leurs besoins en matière d'accompagnement.

4. Workshops avec des professionnel-le-s des deux domaines

Suite aux enquêtes en ligne, quatre ateliers ont été organisés à travers les différentes régions linguistiques du pays. Au total, 29 professionnel-le-s y ont participé. L'objectif des ateliers était de discuter et d'affiner les recommandations formulées par l'équipe de projet à partir des résultats de l'analyse de la littérature et des enquêtes en ligne.

Des précisions sur la méthodologie appliquée sont disponibles dans l'annexe 01 Annexe Eléments methodologiques accessible sur le site du GREA.

Synthèse des résultats

Analyse de littérature

Bien que les conséquences biopsychosociales négatives des troubles liés à la dépendance soient suffisamment documentées, il existe relativement peu d'études sur l'impact de la précarité financière sur les comportements addictifs et sur les conditions de vie des personnes touchées par une addiction. Néanmoins, même si ces liens sont moins largement documentés, il est possible de retenir que les dettes ont des répercussions importantes sur la santé des personnes concernées:

- Les personnes endettées en Suisse souffrent de plus de stress, d'insatisfaction ainsi que de sentiments d'anxiété et de dépression que les autres (Henchoz et al. 2021).
- Un tiers des personnes surendettées indiquent que les maladies, les accidents ou les addictions sont les principales raisons de leur surendettement (Münster et al. 2007).
- La participation sociale et l'intégration sont des facteurs importants pour la prévention des problèmes liés à la consommation de substances (entre autres Labhart et al. 2021). Une condition préalable à cela est la disponibilité des moyens financiers nécessaires
- Les problèmes financiers sont généralement causés ou favorisés par une multitude de facteurs interdépendants (par exemple Fabian et al. 2018).

En pratique, trois schémas peuvent être identifiés pour comprendre l'émergence d'une problématique double «Addiction – Précarité financière»:

- Conduites addictives et problèmes financiers résultants d'événements de vie critique
- Conduites addictives en tant que stratégie d'adaptation en raison de conditions financières précaires
- Conditions financières précaires en tant que conséquence de conduites addictives

Les responsables du projet sont conscients qu'il s'agit là de modèles très simplifiés. Il s'agit d'une systématisation des cas problématiques «prototypiques» à des fins d'orientation générale, et non d'une simplification de la question des causes multifactorielles de ces problèmes.

Les détails sur l'exploration de la littérature sont disponibles dans l'annexe Annexe_RevLitt_Addiction et précarité financière.

Fabian, C./Mattes, Ch. (2018): Armut und Schulden in der Schweiz. Ansätze der Schuldenbewältigung und ihr Beitrag zur Armutsprävention und -bekämpfung, Beiträge zur sozialen Sicherheit. Bundesamt für Sozialversicherungen (BSV), Bern.

Henchoz, C., Coste, T. & Plomb, F. (dir.) (2021). Endettement et surendettement en Suisse: Regards croisés/Verschuldung und Überschuldung in der Schweiz: Interdisziplinäre Blickwinkel

Labhart, M./Notari, L. (2021): La situation sociale des personnes touchées par une problématique d'addiction: Conception d'un système d'indicateurs pour le monitoring suisse des addictions et des maladies non transmissibles (MonAM): Rapport de recherche n°131. Lausanne: Addiction Suisse.

Münster, Rüter/Ochsmann, Elke/Letzel, Stefan et al. (2011): Association between overweight, obesity and self-perceived job insecurity in german employees. BMC Public Health 11: 162.

Enquêtes en ligne auprès des professionnel-le-s

Les résultats de l'enquête en ligne menée auprès de professionnel-le-s des deux domaines confirment de manière impressionnante l'importance du cumul de ces problématiques dans la pratique. Selon l'estimation des consultants interrogés, environ une personne sur deux dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes est confrontée à une problématique d'endettement. La part de personnes touchées par la précarité financière serait encore plus conséquente et avoisinerait les 80%. Les principales observations sont résumées ci-dessous:

- La sensibilisation des professionnel-le-s de l'aide aux personnes dépendantes est plus importante que prévu initialement. La plupart des personnes interrogées considèrent la problématique double comme un problème important.
- Il existe jusqu'à présent peu de processus et de collaborations institutionnalisés.
- Lorsqu'une collaboration existe, elle est généralement bien vécue. Cependant, les ressources limitées et les mandats parfois stricts de professionnel-le-s du domaine du conseil budgétaire et du désendettement apparaissent compliquer la coopération.
- Le domaine du conseil budgétaire et du désendettement et le domaine de l'aide aux personnes dépendantes ne représentent qu'une partie d'un réseau d'aide fortement fragmenté (services sociaux, autorités de protection de l'enfance, fondations, offices de poursuites, paroisses, etc.).
- De nombreuses organisations de conseil budgétaire et de désendettement orientent les personnes souffrant de dépendance vers l'aide aux personnes dépendantes et n'offrent une consultation qu'après une stabilisation réussie. Inversement, les professionnel-le-s de l'aide aux personnes dépendantes considèrent la stabilisation de la situation financière comme un soutien important pour la prise en charge d'une problématique d'addictions.
- Les professionnel-le-s conçoivent souvent le triage vers l'autre domaine professionnel comme stigmatisant pour les personnes concernées.

- 80 % des services du domaine des addictions disent aborder la situation financière des personnes concernées ; deux tiers des services en Suisse romande et un tiers des services en Suisse alémanique le font de manière systématique. À l'inverse, les questions d'addictions ne sont que rarement investiguées lors de la consultation budgétaire et de désendettement. Toutefois, selon les personnes interrogées, les problèmes deviennent souvent évidents p.ex. lors de l'élaboration de budgets.

Bien que les résultats soient encourageants, les responsables du projet estiment qu'en raison de la charge élevée des problèmes, des différences d'attitude et des pratiques disparates, il existe un besoin d'action clair. Pour l'avenir, des offres aisément accessibles de formation et d'information sont particulièrement souhaitées.

Les détails sont disponibles dans les annexes 03_Annexe_Description résultats – Professionnels Addiction, et 04_Annexe_Auswertung Umfrage Fachpersonen Sucht et 05_Annexe_Auswertung Umfrage Fachpersonen Finanzen accessibles sur le site du GREA.

Enquête en ligne auprès de personnes concernées

Les résultats de l'enquête menée auprès des personnes concernées soulignent clairement l'importance de la problématique double et de son impact sur leur quotidien:

- Parmi les participants recrutés dans le cadre de services du domaine des addictions, plus des deux tiers ont signalé avoir actuellement des difficultés financières. Seuls 10% des participants déclaraient n'avoir jamais eu de problème financier. La diversité des difficultés financières décrites est considérable.
- Plus de la moitié des participants recrutés dans le cadre de services du conseil budgétaire ou de désendettement disaient avoir un ou plusieurs problèmes d'addiction ou être préoccupés par leurs habitudes de consommation.
- Certains participants identifiaient un lien entre leur problématique d'addiction et leurs difficultés financières, tandis que d'autres ne voyaient pas de lien de cause à effet.
- Les personnes interrogées qui étaient concernées par une problématique double ont indiqué que la deuxième problématique n'était en général pas assez prise en compte dans le suivi en place au moment de la participation à l'enquête.

Malgré le nombre limité de personnes interrogées, des tendances pertinentes peuvent être déduites. Les personnes concernées plaident clairement pour que la dimension financière et celle liée aux addictions soient activement prises en compte dans le processus de conseil et que l'utilisation d'instruments appropriés ainsi que d'éventuelles coopérations avec des spécialistes de l'autre domaine soient envisagées suffisamment tôt.

Les détails sur les enquêtes en ligne auprès de personnes concernées sont disponibles dans 07_Annexe_Description résultats enquête endettement - Personnes concernées accessible sur le site du GREA.

Workshops avec des professionnel-le-s des deux domaines

Les résultats des enquêtes et les recommandations qui en découlent ont été discutés dans le cadre de quatre ateliers. Les points forts étaient relativement cohérents dans toutes les régions linguistiques, de sorte qu'il n'y a pas lieu de supposer des différences régionales importantes. Les constats et points forts suivants sont ressortis de ces échanges:

- Les participants jugeaient comme plausibles les estimations issues des enquêtes, soit la présence de la problématique duale chez 50 à 80% des personnes suivies pour une problématique d'addiction et celle d'environ 50% chez les personnes bénéficiant du conseil en matière de budget ou de désendettement.
- Les professionnel-le-s s'accordaient sur le fait qu'il s'agit là d'une thématique importante dans le cadre de leurs consultations.
- L'attitude vis-à-vis de la prise en charge en parallèle des deux problématiques diffère fortement entre les deux domaines spécialisés. L'aide aux personnes dépendantes plaide pour une approche simultanée, tandis que le conseil en matière de budget et d'endettement considère souvent la dépendance comme un critère d'exclusion.
- Le constat a été posé que dans certains cas les collaborations échouent en raison du mandat étroit et des ressources limitées des services de conseil en matière de budget et de dettes.
- La prévention apparaît aux yeux des professionnel-le-s comme fortement négligée. Les client(e)s sans double problématique devraient être sensibilisé(e)s au risque accru.
- Les participants montraient relativement peu d'intérêt pour l'utilisation d'outils de détections standardisés au début de la prise en charge et pour les coopérations institutionnalisées.
- Les offres de formation continue et de mise en réseau ont été identifiées comme la mesure la plus importante dans tous les ateliers.

Malgré des attitudes parfois divergentes, les ateliers ont été marqués par un intérêt mutuel. Les professionnels des deux domaines qui y ont participé ont confirmé la pertinence des mesures visant à améliorer la qualité des prises en charge en cas de problématique double.

Les détails sur les workshops avec les professionnels des deux domaines sont disponibles dans l'annexe 06_Annexe_Auswertung Workshops accessible sur le site du GREA.

Conclusion et recommandations

En résumé, les différentes analyses menées donnent une image claire de la situation:

- La problématique double de l'addiction et de la précarité financière est répandue et représente une charge importante pour les personnes concernées. En même temps, elle met au défi les professionnel·le·s des deux domaines.
- Parmi les professionnel·le·s des deux domaines, il existe un besoin d'informations et de formations continues sur la problématique double.
- Il apparaît nécessaire de développer une collaboration plus étroite entre les deux domaines pour mieux accompagner les personnes concernées par une problématique double.

Sur la base de ces constats, l'équipe de projet a formulé des recommandations qui ont été vérifiées et classées par ordre de priorité lors des ateliers avec les professionnel·le·s. Après discussion et consolidation lors des ateliers, l'équipe de projet a formulé les recommandations suivantes à l'attention des spécialistes et des décideurs des domaines concernés:

Niveau professionnel

- Les informations actuelles des deux domaines doivent être rassemblées et diffusées via la formation continue et le matériel d'information.
- La question de savoir si et comment un suivi par un service de conseil en matière de budget et d'endettement est possible pour les personnes qui souffrent d'addictions sans stabilisation préalable (ou traitement simultané) doit être clarifiée.
- Les personnes concernées doivent être mieux informées de leurs droits (par ex. réduction des primes, droit à une consultation en matière d'addiction) et des offres de soutien existantes.

Niveau institutionnel

- Les échanges entre les services d'aide aux personnes concernées par une addiction et les services de conseil en matière de budget et d'endettement doivent être renforcés. Des formations réciproques pourraient être un moyen d'y parvenir.
- Le projet doit être étendu au-delà de l'aide en matière d'addiction et des services de conseil

en matière de budget et d'endettement et inclure également les institutions de l'aide sociale, les autorités et services de protection de l'enfant et de l'adulte et d'autres acteurs pertinents.

Politique et grand public

- Les bailleurs de fonds (autorités/politiques) doivent être sensibilisés au besoin d'offres de soutien spécifiques pour les personnes concernées par une problématique double.
- Une déstigmatisation des problématiques double et individuelles doit être poursuivie.

Dans l'enquête auprès des professionnel·le·s, comme lors des ateliers, les questions du développement d'outils de dépistages, de contrats de coopération et de la mise en place de coopérations institutionnalisées étaient controversées. Les avis divergeaient sur ces sujets et alors que certains participants considéraient cela comme central, d'autres étaient très sceptiques.

Par ailleurs, plusieurs professionnel·le·s ont souligné qu'une coopération serait également utile dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques. La question centrale doit être de savoir comment, dans le cadre d'une consultation pour une problématique d'addiction, il serait possible de continuer à renforcer les compétences financières d'une personne qui n'a pas de problème d'endettement, et inversement.

Perspectives

Les résultats de cette première analyse constituent un mandat clair pour les organisations faitières afin qu'elles continuent à s'engager dans ce domaine. Dans un premier temps, les résultats seront diffusés et discutés au sein des réseaux. Les associations devront ensuite examiner les projets de suivi possibles afin de mettre en œuvre les recommandations élaborées.

En fin de compte, un effort commun des responsables politiques, des autorités et des organisations sera nécessaire pour garantir que les personnes concernées par la problématique double de l'addiction et de la précarité financière bénéficient du meilleur soutien possible.

Portrait du service de conseil en matière de budget et d'endettement

Le service de conseil en matière de budget et d'endettement regroupe dans toute la Suisse environ 25 organisations spécialisées dans le domaine du conseil budgétaire et 43 organisations spécialisées sur les questions d'endettement. Ces domaines sont coordonnés par les deux associations faitières indépendantes que sont « Dettes Conseils Suisse » et « Budget Conseils Suisse ».

Tant le conseil budgétaire que le conseil en matière d'endettement visent à prévenir ou à maîtriser les difficultés financières et à construire une base financière solide. Alors que le conseil budgétaire vise à développer des compétences et à utiliser efficacement les ressources financières à disposition, le conseil en matière de dettes se concentre sur la gestion, la réduction et, en fin de compte, si possible, l'élimination des dettes. Ensemble, ils aident à atteindre les objectifs financiers et à construire un avenir financier solide.

Plus d'informations sous:

www.dettes.ch

www.conseil-budgetaire.ch

Portrait de l'aide aux personnes dépendantes

L'aide aux personnes dépendantes en Suisse est organisée autour d'un réseau complexe d'organisations qui proposent diverses perspectives de prises en charge aux personnes ayant des problèmes d'addiction.

Ces organisations proposent une large gamme de services au niveau national, régional et local, notamment la prévention, le conseil, le traitement et la réduction des risques. Leur mode de fonctionnement est souvent multidisciplinaire et adapté à chaque individu, dans une perspective exhaustive impliquant notamment un étroite collaboration avec d'autres acteurs. Par des mesures de prévention, ce réseau contribue en outre à sensibiliser aux problèmes d'addiction et à réduire le risque de dépendance. Le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA) est une association interprofessionnelle citoyenne de référence sur les addictions, qui s'engage pour le bien-vivre ensemble et les droits humains, qui réunit des membres institutionnels et individuels de l'ensemble des cantons romands.

Plus d'informations sous:

www.grea.ch

www.fachverbandsucht.ch

www.ticinoaddiction.ch

FR

Pour toute question concernant le projet pilote ou ce rapport, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

GREA
Hervé Kuendig
h.kuendig@grea.ch
www.grea.ch

Conseil budgétaire Suisse
Philipp Frei
philipp.frei@budgetberatung.ch
www.conseil-budgetaire.ch

DE

Für Fragen zum Pilotprojekt oder dem vorliegenden Bericht können Sie sich an die folgenden Personen wenden:

Budgetberatung Schweiz
Philipp Frei
philipp.frei@budgetberatung.ch
www.budgetberatung.ch

Fachverband Sucht
Cédric Stortz
stortz@fachverbandsucht.ch
www.fachverbandsucht.ch

IT

Per qualsiasi domanda sul progetto pilota o sulla presente relazione, si prega di contattare le seguenti persone:

Ticino Addiction
Sara Palazzo
sara.palazzo@ticinoaddiction.ch
www.ticinoaddiction.ch